

Conditions générales de participation

Vue d'ensemble

Pendant la période de campagne promotionnelle (du 15 novembre 2024 au 2 décembre 2024), les nouveaux et nouvelles clients et clientes du Broker de Scalable Capital GmbH (Scalable Broker) ont le droit de recevoir une prime conformément aux conditions suivantes.

Devenez client ou cliente de Scalable Capital PRIME+ pour la première fois pendant la durée de la campagne promotionnelle.

Si vous ne souhaitez pas participer à cette promotion, veuillez nous en informer à l'avance (via les moyens de communication indiqués dans la documentation client).

Prime

Comme prime, les participants et participantes bénéficient d'une exonération des frais de souscription (selon la liste des prix et des services applicable) pour PRIME+ Broker pendant 12 mois consécutifs (à compter de l'ouverture du compte de courtage PRIME+ Broker).

Autres explications et conditions

Tous les clients et clientes de Scalable Capital qui remplissent les conditions de participation participent automatiquement à la campagne promotionnelle.

Aux fins de cette campagne promotionnelle, les nouveaux clients et nouvelles clientes sont des clients et clientes qui n'utilisent pas encore ou n'ont pas encore utilisé le Scalable Broker et qui deviennent clients et clientes du Scalable Broker pour la première fois (dans le modèle tarifaire PRIME+). Les nouveaux clients et les nouvelles clientes s'inscrivent auprès du Scalable Broker en utilisant le modèle de tarification PRIME+. Des modifications ultérieures du modèle de tarification PRIME+ ne sont pas autorisées. Pour plus de clarté : Les clientes et clients du FREE Broker ne peuvent pas participer. La participation des clientes et clients de Scalable Capital Wealth (gestion de patrimoine digitale) est autorisée.

Le bonus n'est pas transférable. Chaque participante ou participant ne peut recevoir le bonus qu'une seule fois au maximum. Les participations et récompenses multiples sont exclues. Les employées et employés de Scalable Capital (et des sociétés affiliées) ou de

Baader Bank AG, ainsi que leurs proches, sont exclus de la participation. La participation à l'exercice d'un commerce, à des fins commerciales et/ou dans tout autre contexte professionnel ou commercial n'est pas non plus autorisée. Chaque participante et participant est responsable de l'exactitude de ses données (personnelles) (notamment en ce qui concerne la participation à la campagne promotionnelle).

Si (à la discrétion raisonnable de Scalable Capital) il existe des raisons justifiées, par exemple (a) en cas de manipulation liée à l'accès ou à la mise en œuvre de la campagne promotionnelle, (b) en cas de violation des présentes conditions de participation, (c) en cas de pratiques déloyales ou (d) en cas d'informations fausses ou trompeuses liées à la participation, Scalable Capital peut (à sa discrétion raisonnable) exclure des personnes de la campagne et ne pas effectuer de paiements ou d'autres crédits ou, par la suite, révoquer, réclamer et/ou collecter les paiements effectués sur le compte-espèces concerné. Dans ce cas, Scalable Capital est en droit d'ordonner à la banque dépositaire d'effectuer un paiement correspondant.

Pour les participantes et participants à la campagne promotionnelle qui sont résidents fiscaux en Allemagne, la prime est exonérée d'impôt si les autres revenus au sens de l'article 22 n° 3 de l'EstG (y compris cette prime) s'élèvent à moins de 256,00 EUR au cours d'une année civile. Scalable Capital ne fournit pas de conseils fiscaux ou juridiques et ne fait aucune déclaration concernant l'évaluation de la situation fiscale individuelle (en particulier les obligations correspondantes) des clients et clientes. Cette question relève de la seule responsabilité des clientes et clients et peut être clarifiée, si nécessaire, par exemple auprès du bureau des impôts compétent ou d'un conseiller fiscal.

Scalable Capital n'est pas responsable des dommages pouvant résulter d'erreurs, de retards ou d'interruptions de transmission, de dysfonctionnements d'équipements techniques ou d'autres services techniques, de contenus incorrects, de pertes ou de suppressions de données, de virus informatiques ou de toute autre manière lors de la participation à la campagne promotionnelle, sauf si ces dommages sont causés par Scalable Capital (ses dirigeantes et dirigeants, employées et employés, ou agents d'exécution) intentionnellement ou par négligence grave ou par la violation d'obligations cardinales. La responsabilité pour les dommages causés par une atteinte coupable à la vie, au corps et à la santé n'est pas affectée.

Scalable Capital se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de mettre fin à la campagne promotionnelle à tout moment (notamment pour des raisons valables) sans préavis. C'est notamment le cas si, pour des raisons techniques (p. ex. virus informatiques, manipulations ou erreurs dans le matériel et/ou les logiciels), juridiques ou factuelles compréhensibles, la bonne exécution de cette campagne promotionnelle ne peut pas (ou ne peut plus) être garantie. La procédure judiciaire est exclue.

La version française des présentes conditions générales est une traduction de commodité non contraignante. Pour éviter toute ambiguïté, seules les conditions générales rédigées en anglais font foi.